Agissons ensemble pour la justice sociale

Dans la rue comme dans les urnes,

DÉFENDONS NOS ÉTUDES ET EXIGEONS LES MOYENS D'ÉTUDIER

Les élections du CROUS ont lieu dans un contexte de mobilisation de toute l'Education nationale contre une politique de casse qui a été menée par tous les gouvernements depuis des années mais qui, avec Allègre, atteint son sommet.

Nous avons été plus de 40 000 à Paris, près de 300 000 dans toute la France à manifester jeudi 16 contre cette politique, pour un enseignement public de qualité ouvert à tous, tous ensemble, profs, lucéens, étudiants et parents d'élèves. En réponse, Jospin a lâché un petit milliard… pour appliquer les réformes que nous refusons.

Nous ne demandons pas l'aumône. Nous demandons un changement total de la politique de l'Éducation nationale: des études donnant une formation de qualité et les moyens d'étudier pour tous.

C'est cette exigence que nous vous appelons à manifester, dans la rue vendredi, et lors des élections mercredi 29. La question de l'aide sociale étudiante, que gère le CROUS, ne peut être disjointe de celles que nous poserons à la manif vendredi. C'est la même politique qui casse nos études et qui nous refuse les moyens d'étudier. Le plan social étudiant d'Allègre fait partie intégrante des réformes que nous combattons (voir son analyse en pages centrales): désengagement financier de l'État, mépris de la justice sociale, capitulation devant les intérêts privés.

Dans la rue comme dans les urnes, nous devons exprimer notre refus de cette politique. A l'UNEF, nous considérons que c'est à cela que sert un syndicat: à nous défendre, individuellement et collectivement.

Manifestation nationale vendredi 24 mars à 13 h à Bastille

pour un enseignement public de qualité ouvert à tous, pour le retrait de toutes les réformes Bayrou-Allègre du primaire au supérieur, pour le maintien du CAPES et de l'Agreg et le retour au moins au nombre de postes de 1996 pour un investissement financier massif de l'État dans l'aide sociale étudiante

Aux élections du CROUS mercredi 29, votez pour la liste

Agissons ensemble pour la justice sociale
avec l'UNEF, et l'UNEM (Union nationale des étudiants du Maroc)

EN VOTANT UNEF ET UNEM, EXIGEZ LES MOYENS D'ÉTUDIER !

Le 29 mars ont lieu les élections des représentants étudiants au CROUS. La parution du rapport Dauriac, qui dénonce l'étendue de la précarité étudiante, remet ces élections dans leur contexte. En effet, la situation sociale des quelques 2,2 millions d'étudiants de France est loin d'être idéale. Le système d'aide sociale actuel, créé au départ pour quelques milliers d'étudiants dont seule une minorité était issue de milieux défavorisés, n'a pas su évoluer avec l'ouverture de l'enseignement supérieur au plus grand nombre.

un constat alarmant...

Aujourd'hui, 28% des étudiants sont boursiers et ne touchent, au maximum, que 20 682 F par an pour vivre, soit 1 700F par mois, ce qui est largement en dessous du seuil de pauvreté. La plupart sont donc obliger de se salarier. Mais ils ne sont pas les seuls : 700 000 étudiants travaillent, la grande majorité pour vivre (32% du total des étudiants de notre pays).

Face aux situations d'urgence d'étudiants ne "rentrant" pas dans les critères de bourses ou en situation d'autonomie forcée (c'est-à-dire sans aucune aide de leurs parents), l'Etat a réagit en multipliant les aides ponctuelles du type FAVE, FSU, AIE ou allocations d'études. Mais, malgré son incapacité à donner des réponses efficaces au problème de la précarité étudiante, le dispositif d'aide sociale n'a jamais été revu dans sa globalité.

Le Plan Social Etudiant d'Allègre (PSE), loin de constituer une avancée, remet en cause l'essence même de l'aide sociale française. L'allocation d'études en est la mesure "phare". Outre un nombre réduit (7 000 pour toute la France), les conditions d'attribution de cette aide sont floues : le CROUS se base sur les revenus réels des étudiants pour toucher ceux d'entre nous qui ne reçoivent aucune aide de leurs parents. Ce critère pose un problème de vérification des déclarations, mais aussi de montant de l'aide. Tous les parents sont tenus de nourrir, loger et vêtir leurs enfants : une bourse normale n'est donc censée payer que les frais annexes. L'allocation d'études, elle, prétend pourvoir à tout pour le même tarif. ! D'autre part, elle remplace l'ancienne bourse régionale sur critères sociaux, pour laquelle les CROUS avaient des crédits illimités. L'allocation d'études n'a donc joué pour l'instant qu'un rôle de piège à cons pour étudiant pouvant bénéficier d'une vrai bourse.

Le PSE a aussi mis en place 11 500 bourse à taux zéro : on ne touche pas un rond et ça s'appelle une bourse ! Ces "bourses" remplacent un article de la loi Savary qui prévoit une exonération des droits d'inscription pour jusqu'à 10% d'étudiants non boursiers. Le PSE prévoit le maintien de la bourse en cas de redoublement en premier cycle. Ca peut paraître intéressant mais on ne garde sa bourse que si on a les résultats adéquats, c'est à dire qu'on a au moins eu une UE. Cela ressemble un peu a une bourse sur critères pédagogiques... En conclusion, c'est une erreur de croire qu'un PSE élargi est une réponse aux problèmes de l'aide sociale étudiante.

Il faut réformer entièrement le système des bourses et les dispositifs d'aides d'urgence pour répondre aux nécessités de la situation actuelle.

A conditions différentes, aide différente...

Il est impensable de considérer l'aide sociale étudiante sans examiner au préalable les conditions de vie selon les académies. A Paris et dans la région, la vie est chère (surtout le logement). Le nombre de places en Cité-U est ridicule, leur état scandaleux et le logement privé, surtout sur Paris intra-muros, excessivement onéreux.

Il faut compter environ 2 000 F pour un (petit) studio à Paris. Il n'est donc pas concevable qu'un boursier ne reçoive au maximum (échelon 5) que 1 700 F par mois. Bien

sûr les étudiants bénéficient des aides au logement dispensées par la CAF. Cependant, celles-ci sont insuffisantes, n'exonèrent pas de la taxe d'habitation, et sont soumises à la non-perception d'allocations familiales par les parents. De plus, il paraîtrait beaucoup plus simple que ces aides soient, en ce qui concerne les étudiants, gérées par le CROUS.

Un exemple pour mieux comprendre...

A Paris, un étudiant boursier échelon 5 (1 700 F/ mois), vivant dans un studio à 2 000F par mois et percevant environ 1 000F d'allocation logement (ALS) a donc pour vivre 700 F par mois loyer déduit. Et encore, pas les premiers mois de l'année universitaire où, à cause de retard dans le traitement de son dossier, il ne touchera ni ALS, ni bourse, et où il aura dû payer 2 mois de caution à son propriétaire. Enfin, chaque année, loyers de Cité-U et tickets de RU augmentent bien plus que l'inflation.

Cette situation est inacceptable !

Chacun doit avoir sa chance..JUSTICE SOCIALE !

Une refonte générale du système d'aide sociale étudiante est une nécessité absolue et urgente. ALORS, QUEL SYSTEME PROPOSER ?

La revendication traditionnelle du doublement du nombre et du montant des bourses est un premier pas. Mais que faire pour les 120 000 étudiants étrangers exclus du système des bourses et soumis à quota dans les Cité-U ? Que faire pour les étudiants en autonomie forcée que leurs parents refusent d'aider financièrement et qui n'ont pour solution qu'un procès long et coûteux ? Et les étudiants à la marge des critères de bourses, qui pour quelques francs gagnés de trop réduisent le montant des bourses de parfois 1 000F ?

C'est le système tout entier qu'il faut repenser. La question de l'autonomie étudiante mérite réflexion. Notre statut d'étudiants, de futurs travailleurs, nous impose des devoirs, mais nous donne aussi des droits. Nous avons droit à de bonnes conditions d'études, à un accès à la culture, au loisirs, à la santé... L'Etat doit nous assurer à tous de bonnes conditions d'études et de vie, c'est là-dessus qu'il faut se battre, c'est ça qu'il faut gagner et pas un salaire minimum étudiant qui aiderait certes les plus défavorisés mais aussi les plus aisés d'entre nous, qui bénéficient déjà de bonnes conditions de vie et d'études. Le fait que certains étudiants soient en situation d'autonomie forcée, d'indépendance financière qui les pénalise, ne doit pas nous faire oublier qu'il est nécessaire de les aider non pas parce qu'ils sont autonomes mais parce qu'ils ne bénéficient pas du minimum dont ils ont besoin pour étudier. C'est avant tout ceux qui sont en situation de précarité, qui sont vraiment "dans la galère", que la solidarité nationale doit aider.

LES PROPOSITIONS QUE PORTERONT
LES ÉLUS UNEF ET UNEM AU CROUS DE PARIS:

- **DOUBLEMENT DU NOMBRE ET DU MONTANT DES BOURSES, mensualisées**
- **CREATION ET RENOVATION DES CITE-U, PLAFONNEMENT DES LOYERS.**
- **RETOUR A LA PARITE ETAT/ETUDIANT dans le ticket de RU**
- **EGALITE ETUDIANTS FRANCAIS / ETUDIANTS ETRANGERS.**
- **AIDE D'URGENCE UNIQUE SUR CRITERES SOCIAUX.**
- **COMMISSIONS D'ATTRIBUTION TOUTE L'ANNEE**
- **BOURSES SUR CRITERES SOCIAUX POUR LES TROISIEME CYCLES.**
- **EXONERATION DE LA TAXE D'HABITATION sur critères sociaux.**

Étudiants étrangers: double galère !

Le récent rapport Dauriac estime que **les étudiants étrangers sont aujourd'hui la catégorie où la précarité est la plus forte.**

Si les étudiants étrangers ont le droit de vote aux élections au CROUS, il n'en reçoivent pas grand-chose en retour, en dehors de la restauration. A moins de bénéficier d'une bourse spéciale réglée par des accords intergouvernementaux, cas exceptionnels, les étudiants étrangers, sauf ceux dont les parents résident en France depuis plusieurs années, n'ont droit à aucune bourse du CROUS. La majorité d'entre eux ne peut donc bénéficier que d'aides ponctuelles des FAVE, dépassant très rarement 5000 F, à condition que les universités acceptent de les accorder.

Concernant le logement, la situation n'est guère plus brillante: les CROUS affichent même clairement un traitement discriminatoire en imposant des quotas limitant le nombre d'étudiants étrangers dans les cités-U. Et pour se loger dans le privé, il faut une caution solidaire, encore plus difficile à trouver quand on est étranger.

Le coût de la vie étant nettement plu élevé en France que dans de nombreux pays, les aides financières apportées par les familles sont souvent dérisoire.

Les étudiants étrangers sont considérés comme des clandestins en puissance (la circulaire Sauvé-Marchand donne à la préfecture le droit de contrôler la réalité de elurs études sans tenir compte de l'avis de la fac), **et voués à une précarité encore plus grave que les autres étudiants. Egaux dans les amphis, inégaux dès qu'on en sort, c'est la règle.**

Comment dans ces conditions s'étonner du recul constant de la francophonie dans le monde ?

L'UNEF et l'UNEM continueront à se battre pour l'égtalité entre étudiants français et étrangers: suppression de toutes les lois et circulaires discriminatoires, pour que la carte d'étudiant donne droit automatiquement à une carte de séjour, mêmes études, même aide sociale.

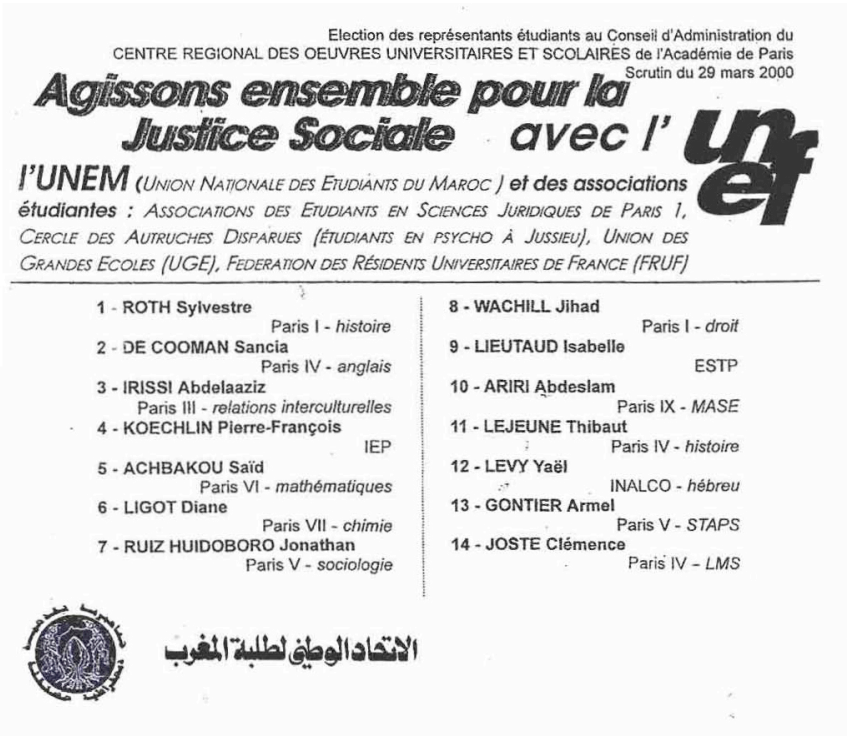

Union nationale des Étudiants de France Union nationale des Étudiants du Maroc
Coordination parisienne,, 1 rue Victor Cousin, 75230 Paris Cedex 05
tél: 01-40-46-32-27 (répondeur), http://www.unef.org (paris@unef.org)